INITIALES DU MAIRE
RL
INITIALES DU GREF.-TRÉS.
Rle

No de résolution
ou annotation

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN LE 1ER MAI 2023 À 11 H. FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE RAYMOND LAVOIE, MAIRE.

Sont présents les conseillers :
Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Claude Lavoie
Madame Huguette Tremblay
Monsieur Yvon Gauthier

Sont absents
Madame Laurence Martel
Monsieur Yves Boulianne

Secrétaire d'assemblée :
Monsieur Médérick Gagnon, directeur général et greffier-trésorier par intérim

2023/05-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Tel que prévu par la Loi, l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

2023/05-02

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

2023/05-03

OCTROI DE CONTRAT - TRAVAUX DE NETTOYAGE ET D'INSPECTION DE NUIT DE CONDUITES D'ÉGOUT PAR CAMÉRA CONVENTIONNELLE (CCTV)

CONSIDÉRANT la résolution 2023/04-08;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues, le tout comme suit :

- Can-Explore pour un montant de 86 900 $ (plus taxes applicables);
- InspecVision 3D pour un montant de 100 400 $ (plus taxes applicables).

IL EST PROPOSÉ par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'OCTROYER le contrat à *Can-Explore* au montant de 86 900 $ puisqu'elle s'est avérée la plus basse soumission conforme;

D'IMPUTER la dépense à même la subvention *PRIMEAU*;

D'AUTORISER Médérick Gagnon, directeur général et greffier-trésorier par intérim à signer pour et au nom de la Municipalité tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

INITIALES DU MAIRE
RL
INITIALES DU GREF.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

2023/05-04

OCTROI DE CONTRAT – RÉFECTION DE TOITURE – SALLE POLYVALENTE

CONSIDÉRANT le sinistre subit à une partie de la toiture de la salle polyvalente causé par les vents violents de décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE la toiture entière devra être remplacée dans un avenir rapproché;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour la réfection complète de la toiture, le tout comme suit :

- Les Constructions HDMS inc. pour un montant de 27 900 $ (plus taxes applicables);
- Kairos Construction inc. pour un montant de 37 325 $ (plus taxes applicables);
- Les Entreprises MÉCOME pour un montant de 37 930 $ (plus taxes applicables).

CONSIDÉRANT QU'une réclamation a été effectuée auprès de notre assureur pour la partie endommagée;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'OCTROYER le contrat à *Les Constructions HDMS inc.* au montant de 27 900 $ puisqu'elle s'est avérée la plus basse soumission conforme;

D'IMPUTER la dépense du montant de 11 506,89 $ taxes incluses, reçu des assurances, ainsi qu'au surplus accumulé;

D'AUTORISER Médérick Gagnon, directeur général et greffier-trésorier par intérim, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

2023/05-05

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président répond aux questions après chaque point.

2023/05-06

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 11 h 08.

Maire

Directeur général et greffier-trésorier par intérim

Je, Raymond Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.